

Demande de modification règlementaire

reglements@ffbb.com

Vice-président porteur de la demande : C GISCOU

Référent opérationnel : P CABALLO

Date de la demande : 09/03/2018

Règlements concernés :

Préambule Equipe d'entente et art 327

Thème / Principe :

Entente

Détail de la demande :

Modification n°1 :

La CDC souhaite préciser le niveau d'engagement des ententes en particulier dans les championnats à plusieurs phases. Dans la mesure où une équipe ne peut changer de type durant la saison sportive, une entente ne peut être engagée que dans un championnat départemental ou interdépartemental non qualificatif à un championnat régional.

FFBB

Suivi des travaux et des échanges

Définitions :

Principes de modification = Thème de la modification souhaitée mis au débat

Orientation définitives = Arbitrages, validations, rejets... des principes et de leurs corolaires par les instances.

Echéances impératives	<i>Juillet 2018</i>	<i>/</i>
Validation du principe par le BF	<i>9 mars 2018</i>	<i>/</i>
Débats et arbitrages du BF	<i>/</i>	<i>/</i>
Validation des orientations définitives par le CD	<i>30 mars 2018</i>	<i>/</i>
Rédaction SJ	<i>date</i>	<i>/</i>
Relecture	<i>date</i>	<i>/</i>
Validation du texte par le CD	<i>date</i>	<i>/</i>
Relecture	<i>date</i>	<i>/</i>
Communication	<i>date</i>	<i>/</i>
Mise en ligne	<i>date</i>	<i>/</i>

Informations complémentaires / Observations :

FFBB